



Ouvert aux  
classes de  
CP à la 6<sup>ème</sup>

**« Vous souhaitez travailler avec vos élèves sur un projet en lien avec la nature, cet appel à projet peut vous intéresser ! »**

Depuis plus de 30 ans, le Conseil départemental intervient pour la biodiversité avec une politique sur les **ENS (Espaces Naturels Sensibles)**. Elle vise à protéger et à mettre en valeur ces espaces remarquables. Un réseau de 19 sites a été constitué, compte tenu des enjeux écologiques forts qu'ils représentent. Il s'agit de **marais, tourbières, prairies humides, coteaux, landes, cavités** aujourd'hui gérés soit par le Département, des Collectivités locales ou bien par des associations. En outre, la Sarthe héberge des espèces remarquables qu'il paraît important de mieux connaître et de protéger. (<http://www.sarthe.fr/milieux-naturels-et-espaces-naturels-sensibles>).

Sensibiliser les enfants à la préservation de ces espèces et des sites ENS est un enjeu fort pour le Département de la Sarthe. C'est pourquoi, le Conseil départemental lance un appel à projets en direction des établissements scolaires de la Sarthe, et plus particulièrement des classes de CP à la 6<sup>ème</sup> (cycles 2 et 3) \*, afin de faire découvrir ce patrimoine naturel remarquable.

Pour cette 10<sup>ème</sup> édition, il est proposé de travailler soit sur l'un des **sites ENS** accessibles aux enfants, soit sur le thème **« A la découverte des abeilles, bourdons et autres pollinisateurs »** toujours en lien avec un site ENS.

Quelle que soit l'approche retenue par l'enseignant, site ENS ou thème, le Département proposera et financera la mise à disposition d'un animateur expérimenté qui l'accompagnera pour construire un projet axé sur la biodiversité et réalisera 2 à 3 demi-journées d'animation suivant les établissements, dont au moins une sortie sur un espace naturel sensible.

N'hésitez pas à **déposer une candidature avant le 4 octobre 2023** en répondant au formulaire en ligne. Une fois réceptionnées, elles seront examinées par un comité constitué de représentants du Département et de partenaires puis actées par le Conseil départemental. L'enseignant et les élèves pourront ensuite développer leur projet biodiversité tout au long de l'année scolaire.

\* Pour les classes de CP, elles peuvent être acceptées, au cas par cas, suivant le projet présenté par l'enseignant en lien avec les thèmes proposés et le programme.

### **Le Dossier de candidature :**

Pour participer à cet appel à projet, votre candidature doit parvenir au Département avant le 4 octobre 2023. Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur le lien indiqué dans le mail reçu par votre établissement. Une fois, le dossier déposé puis validé par le Département, vous recevrez un courrier de notification de votre inscription ainsi que les coordonnées de votre référent.

### **Pour les classes retenues :**

- Un accompagnement
- Une à deux animations en classe suivant l'établissement
- Une visite de découverte d'un Espace Naturel Sensible (transport financé par le Département via une subvention forfaitaire).

### **Accompagnement au montage du projet :**

Le Département vous propose les services d'un animateur nature de votre secteur pour vous aider dans le montage de votre projet : calendrier, partenariats, aspect pédagogique, animations, sorties sur le terrain, expériences... En fonction de votre calendrier, le référent prendra contact avec vous pour organiser une rencontre de 2 heures.